

A QUOI SERT LA SÉCURITÉ SOCIALE ET COMMENT LA FINANCE-T-ON ?

Chaque mois, retrouvez une question économique et sa réponse sous forme d'infographie. Cette fois-ci, zoom sur notre sécurité sociale ! Au quotidien, la sécurité sociale est un outil de solidarité entre tous les belges et chacun d'entre nous bénéficie de ses prestations à toutes les étapes de la vie ! Ce sont 7 piliers qui forment le squelette de la sécurité sociale.



Assurance maladie-invalidité (INAMI)

L'Institut National d'assurance maladie invalidité se charge de rembourser les soins de santé et offre un revenu de remplacement en cas d'incapacité de travail. C'est de loin le plus gros pilier de la sécurité sociale.

Allocation familiale (FAMIFED)

Les allocations familiales font également partie de la sécurité sociale. Depuis la 6ème réforme de l'Etat, ce sont les Régions qui sont compétentes pour organiser ces allocations.



Pensions (ONP)

Les pensions forment le deuxième plus grand pilier de la sécurité sociale. Ce pilier public permet de garantir à toutes et tous une pension digne (contrairement au second pilier qui dépend de sa carrière ou au troisième pilier purement individuel).

Chômage et emploi (ONEM)

L'Office National de l'Emploi verse les allocations de chômage et des indemnités liées à l'emploi (crédit-temps).



La sécurité sociale



Vacances annuelles (ONVA)

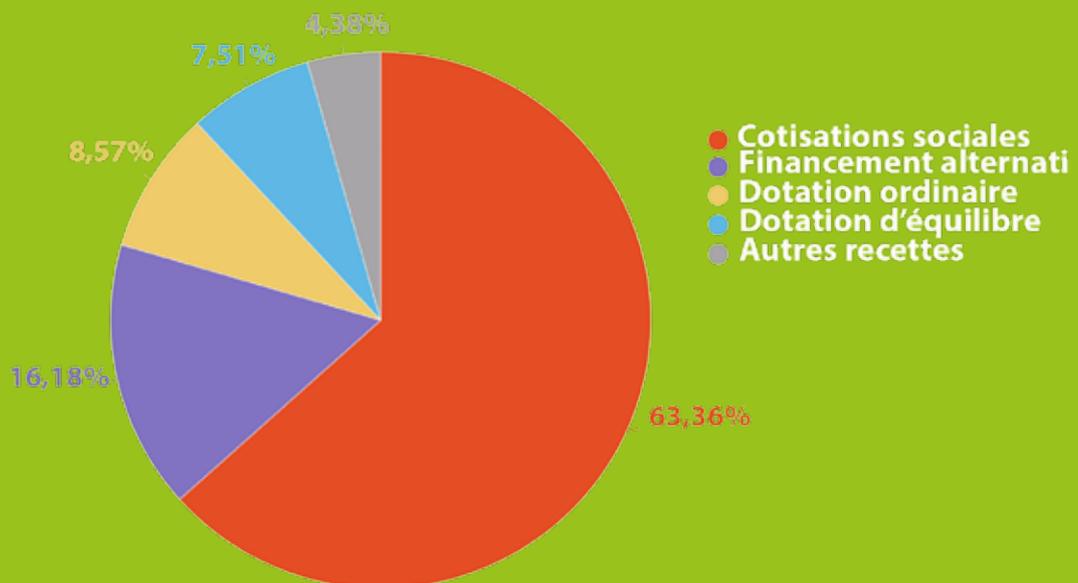
L'Office National de Vacances Annuelles est responsable du calcul de la durée et du montant des vacances annuelles des ouvriers et de certains artistes.

Accident du travail (FAT) Maladie professionnelles (FMP)

Ces deux derniers piliers concernent le versement d'indemnités suite à un accident du travail (FAT) ou lors d'une maladie professionnelle (FMP).



Toutes ces prestations que la sécurité sociale offre doivent évidemment trouver un financement. Alors, voyons sur le graphique suivant comment est financé la sécurité sociale des salariés (chiffres 2014).



Le premier moyen de financement de la sécurité sociale provient des *cotisations sociales* (63,4%). C'est en cela que nous répétons que les cotisations sociales forment aussi votre salaire : elles permettent une solidarité entre les travailleurs car les cotisations alimentent un pot commun (la sécu) et ce pot commun offre les diverses prestations dont vous bénéficiez. Chaque diminution de cotisations octroyées aux entreprises est donc un affaiblissement du financement de la sécurité sociale. Un autre moyen de financement est le financement alternatif : il provient de la TVA, du précompte mobilier (impôts sur le capital, actions, épargne,...) et accises. Ce

financement est apparu car les besoins de la sécurité sociale (donc vos besoins) grandissent et que les moyens de financement pérennes comme les cotisations sont affaiblis. Deux autres moyens existent : la dotation ordinaire d'une part qui est une dotation de l'Etat pour la sécurité sociale (8,57%) et une dotation d'équilibre. Cette dernière est en fait une dotation de l'Etat qui comble l'écart entre le financement et les dépenses. En effet, la sécurité sociale est sous financée depuis des années alors que les besoins de la population augmentent et que ces besoins ne sont pas un coût mais une opportunité (ex : les soins de santé sont un pan de l'économie !).